

Samedi 10 et dimanche 11 décembre 2022

4 départs

13 cibles **(en MOUSSE)** extensibles à 20 maximum et rythme AB, ABC ou AB/CD

greffe@flechepictave.fr

N° d'affiliation : 1086189

Lieu

Complexe sportif Marcel Bernard – 86240 SMARVES - Sur la D88 direction Andillé. **Salle chauffée**

Arbitres

Le 10 décembre :

MM. BARATAUD Corentin

TEXIER Daniel

Le 11 décembre :

MM. CARASSO Marc Olivier

BERGER Chrystelle

Engagements

Adultes

1D : 9€, 2D : 16€, 3D : 21€

Jeunes

1D : 6€, 2D : 10€, 3D : 15€

Loisirs (concours jeunes) 1D : 4€

ORGANISATIONS TIRS SELECTIFS

HORAIRES	Départ 1 Samedi Matin	Départ 2 Samedi après-midi	Départ 3 Dimanche matin	Départ 4 Dimanche après Midi
Ouverture du greffe	9h	13h30	8h30	13h30
Échauffement sur cibles	9h15 (3 volées)	13h45 (3 volées)	8h45 (3 volées)	13h45 (3 volées)
Inspection du matériel	Pendant l'échauffement			
Début des tirs	9h30	14h	9h	14h
Observations	Concours Jeunes/Loisirs possible en même temps suivant nombres inscriptions, 2x7 volées	Rythme AB Et suivi d'un « Vegas Shoot » *		Résultats vers 17h45

*Voir le mandat spécifique

Tir qualificatif	BLASONS	Blason 40cm	Blason 60cm	Blason 80cm
Sur blason à spécifier à l'inscription, A défaut sur Trispots pour les blasons « 40 »	Arcs classiques	Mono ou Trisplot U18 à Sénior 3	Mono U13 et U15	Mono U11
	Arcs à poulies	Trisplot U18 à Sénior 3	-	-
	Arcs nus	Mono ou Trisplot U21 à Sénior 3	Mono U15 à U18	-

RECOMPENSES

Tirs qualificatifs : Aux 3 premiers de chaque catégorie en individuel (classement sur le premier tir si plusieurs départs) ainsi qu'aux 3 meilleures équipes de club (classique, poulies, arc nu et jeunes) déclarées au greffe avant le début des tirs.

RAPPEL

Tenue de sport de club ou blanche suivant le règlement de la FFTA, et chaussures de sport obligatoires.

La licence compétition 2022/2023 ou une pièce d'identité et un certificat médical (si pas notifié sur la licence) seront demandées au greffe sous la responsabilité de l'arbitre responsable.

CONCOURS JEUNES

Déroulement de la compétition : 2 séries de 7 volées de 3 flèches. Même rythme que le qualificatif. Les échauffements débiteront sur la première volée du qualificatif.

Rythme -> AB ou -> AB/CD, suivant le nombre d'inscriptions et au choix de l'organisateur.

Les rencontres jeunes sont réservées aux poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors n'ayant pas encore participé aux concours qualificatifs. Les jeunes sont classés en fonction du niveau figurant sur leur passeport. Ceux qui n'ont jamais participé aux rencontres débutent en niveau 3. Les arcs classiques et les arcs à poulies sont classés ensemble dans tous les niveaux. Les arcs à poulies utilisent le 10 réduit. Puissance limitée pour les poussins -> 18 livres (marqué et au peson)

Niveaux	U11	3	2	1	As
Blasons	122 cm	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm
Distance de tir	10 m	15 m	15 m	15 m	15 m

La remise des récompenses se fera à la suite des volées après la saisie des résultats.

PROTOCOLE COVID 19

Les règles sanitaires décrites par la préfecture et la commune de Smarves, en vigueur seront à respecter.

- Il est de la responsabilité de chaque archer de se doter de ses masques et de gel hydro-alcoolique,
- L'organisateur se réserve la possibilité de refuser toute inscription au-delà de la jauge imposée par les circonstances sanitaires.

Restauration

Sur place : sandwiches, boissons....

Inscriptions avant le 8 décembre 12h, Tél :

07.82.03.05.07 greffe@flechepictave.fr

Complexe sportif Marcel Bernard
Cité Gally
86240 SMARVES

A la sortie de Smarves sur la D88
Direction Andillé

